



Alliance pour la Préservation des Forêts

CONFERENCE SUR LA LUTTE CONTRE LA DÉFORESTATION DU 4 AVRIL 2024 : RESTITUTION DES ATELIERS PARTICIPATIFS

ATELIER 1

Les défis du règlement européen de lutte contre la déforestation

Animé par Laure Grégoire – Alliance pour la Préservation des Forêts et Lucile da Costa, étudiante à Audencia

5 défis majeurs recensés :

- **Les relations avec les pays producteurs :**

- ⇒ Le classement des pays à risque de la Commission européenne risque de pénaliser des pays à fort couvert forestier et, à l'inverse, avantager des pays qui ont largement déforesté avant la date butoir du 31 décembre 2020
- ⇒ Le besoin de communiquer sur ce règlement auprès des pays producteurs qui ne sont pour l'heure pas suffisamment informés
- ⇒ La nécessaire prise en compte du contexte du pays : sa culture, ses coutumes, son histoire...

- **Le partage d'informations :**

- ⇒ Entre les entreprises et l'UE ainsi qu'entre les entreprises et les pays producteurs, qui doit être amélioré mais risque d'être confronté à des problèmes juridiques en matière de droit de la concurrence
- ⇒ Les outils attendus de la Commission Européenne qui n'ont pas encore été délivrés ou présentent des divergences avec des outils qui sont considérés par beaucoup comme des références (c'est le cas de [l'EUFO – European forest Observatory](#) qui n'est pas aligné avec le [Global Forest Watch](#))

- **La traçabilité**

- ⇒ Des moyens existent mais beaucoup ont un prix : risque de créer 2 marchés
- ⇒ Les petits producteurs ne sont ni formés, ni outillés pour répondre aux attentes du règlement

La solution de la certification territoriale pourrait plus favorablement répondre à l'exigence de traçabilité.

- **Les contrôles**

Aux contrôles des entreprises s'ajouteront les contrôles des Etats. Il est nécessaire d'harmoniser, de se concerter.

- **Le financement**

Qu'il s'agisse de la traçabilité, des contrôles, de l'accompagnement des pays producteurs, du partage d'informations... le besoin de financement est flagrant et la question de « qui paye ? » se pose.

Une solution consisterait à mettre en place une fiscalité différenciée : en taxant davantage des produits agricoles impliqués dans la déforestation et qui ne respectent pas des standards de certification incluant un critère "zéro déforestation" ; le soutien financier notamment par l'affectation du produit de cette taxe, pour des pratiques agricoles durables pour les petits producteurs des pays d'origine des produits.

**ATELIER 2 :
LES SOLUTIONS POUR LA MISE EN ŒUVRE DU REGLEMENT EUROPEEN DE LUTTE CONTRE
LA DÉFORESTATION RDUE**

Modéré par Elise Rebut, Conservation International et Isaline Masson, étudiante à Audencia

Diverses solutions, connues et/ou innovantes, ont été identifiées, permettant de transformer certaines contraintes en opportunités.

Le besoin d'approches collaboratives est clairement ressorti (cf. Alliance pour la Préservation des Forêts).

L'Institut de la Finance Durable vient de publier [un panorama des stratégies de la place financière de Paris pour lutter contre la déforestation](#). Il recense également des outils, bases de données et bonnes pratiques.

Quatre thématiques :

Solutions pour mieux connaître le contexte des pays de production :

- ⇒ S'appuyer sur des bases de données existantes comme [l'atlas de la déforestation de la World Bank](#) publié en 2023
- ⇒ S'appuyer sur des certifications, comme le FCS et la RSPO dans la filière de l'huile de palme ou encore sur le Sustainable Palm Oil Transparency Toolkit (SPOTT)
- ⇒ Développer un guichet unique via un site d'information au niveau de chaque Etat

Solutions sur l'évaluation des risques

- ⇒ Besoin d'approches collaboratives pour des efforts en commun et des stratégies d'engagements au niveau des filières et des secteurs
- ⇒ Besoin de renforcer les capacités / compétences des coopératives et de renforcer leur rôle clé dans la traçabilité et l'évaluation des risques
- ⇒ Rendre accessible les différentes bases de données
- ⇒ Outils pour évaluer les risques de déforestation : [Forest 500](#), [Forest IQ](#) développé par Global Canopy, «[Référentiel empreinte forêt France](#)» co-construit par le Comité scientifique et technique Forêt et Envol Vert
- ⇒ Données satellitaires et plateformes permettant de suivre les engagements zéro déforestation, comme illustré par [Starling d'Airbus](#)
- ⇒ Intégrer les risques douaniers (contrôles et pénalités) et les modes de restitution
- ⇒ Développer des outils pour évaluer les risques liés à la déforestation, mais aussi les risques de non-respect des droits humains, des lois locales etc – les données satellites ne suffisent pas.

Solutions sur la traçabilité

- ⇒ Prioriser les risques : 1/ en fonction des volumes 2/ en fonction des commodités
- ⇒ La traçabilité à la parcelle étant difficile en particulier pour les gros volumes, privilégier une approche bottom-up. L'ADN digitalisé peut également constituer une solution.
- ⇒ Pour collecter les données, s'appuyer sur les labels et certifications et les comparer.
- ⇒ Former un consortium traders pour le partage d'informations sécurisées.
- ⇒ Créer des bases de données communes pour les entreprises, via l'Etat ou une association
- ⇒ Standardiser les méthodes de collecte des données (blockchain) et de vérification.
- ⇒ Transformer les fournisseurs en partenaires pour rassembler les données clés. Proposer des incitations financières pour soutenir la traçabilité

Solutions pour mieux travailler avec les fournisseurs et producteurs :

- ⇒ Flécher l'aide publique au développement vers les pays producteurs, en lien avec les alternatives économiques à la déforestation et les Solutions fondées sur la Nature, sans oublier l'assistance technique
 - ⇒ Développer des alternatives aux activités liées à la déforestation, accroître les revenus des agriculteurs, à l'instar de l'[Income Accelerator Program de Nestlé](#)
 - ⇒ Renforcer la pédagogie et la vulgarisation aussi bien auprès de la société civile, des producteurs, des entreprises, des gouvernements. Renforcer des compétences techniques, juridiques, géospatiales etc. et professionnaliser la technicité de la gestion des risques
 - ⇒ Développer les approches paysage/territoriales qui englobent l'ensemble des acteurs d'une zone pour faire évoluer la dynamique de conservation et de production.
-

ATELIER 3

Anticiper les dérives du règlement européen de lutte contre la déforestation

Animé par Pr Claude Garcia, chercheur à l'ETH Zurich et Matteo Courpotin, étudiant à Audencia

Quatre scénarii ont été imaginé :

Scénario 1 : Report ou altération de la réglementation.

Ce scénario rend compte du risque de retomber sur le Business as Usual – rajoutant la RDUE a la longue liste des efforts faillis pour stopper ou ralentir la déforestation dans le monde.

3 raisons : un lobbying efficace par les acteurs gagnant du statuquo, un manque de concertation en amont et à tous les niveaux et la lourdeur administrative des procédures envisagées.

Avec pour conséquences :

- le report ou annulation.
- Une possibilité envisagée serait la reprise en main de la question par la société civile avec une augmentation de la polarisation autour de la question de la déforestation.

Deux moyens ont été identifiés pour éviter ce scénario :

- Plus de dialogue et de concertation entre les parties prenantes
- Mobiliser plus de moyens, en faisant par exemple entrer en scène les acteurs de la finance.

Scénario 2 : L'Europe est isolée

Dans ce scénario, le règlement se met en place, mais personne d'autre ne suit, laissant l'Europe isolée économiquement et diplomatiquement. On entrevoit ici des pertes de compétitivité pour les acteurs européens et une distorsion des marchés. Ce scénario apparaît possible mais peu probable. En effet, cela s'accompagnerait de prix plus attractifs sur le marché européen et on imagine toutes les difficultés qu'auraient certains acteurs à mettre en place de filières ségréguées s'ils voulaient à tout prix garder leurs parts de marché européen. On imagine donc que l'isolation, si elle est possible, ne serait que temporaire le temps que les filières se réorganisent. Cela dit, pour accélérer ce processus et réduire le plus possible ce temps ou l'Europe, en pointe, serait isolée, le dialogue avec les pays producteurs et les parties prenantes des différentes filières pourrait résoudre ces tensions.

Scénario 3 : Création d'une économie à 2 échelles

Ce cas paraît très probable, avec la réorientation des flux sur le marché du bois qui a suivi la mise en place de la réglementation FLEGT. Ici, on imagine une réponse différentielle pour chaque filière, les conditions étant très différentes.

3 cas ont été étudiés :

- Le soja : produit par le Brésil avec 5 gros intermédiaires : l'UE est un partenaire important donc peut peser sur la négociation. C'est d'ailleurs pour cette même raison que c'est cette filière qui a le plus intérêt à contrer la mise en place (voir scénario 1).

- Sur l'huile de palme, l'UE a moins de poids que la Chine ou l'Indonésie. Les pays producteurs pourraient se réorienter vers ces pays. Cela s'accompagnerait d'un relâchement des exigences environnementales et pour pourrait donc entraîner une augmentation de la déforestation
- Sur le cacao : Ici ce qui se joue est surtout le risque d'exclusion des petits producteurs très nombreux et peu visibles, ce qui nous amène au dernier scénario.

Scénario 4 : Exclusion partielle ou totale des petits producteurs

Ce scénario conduit à la mise en place de filières « propres », au prix de l'exclusion des acteurs les plus exposés et les moins à même de remplir les cahiers des charges exigés par la diligence raisonnée. Les petits producteurs seraient alors enfermés dans des relations de dépendances avec les courtiers dans des filières d'approvisionnement peu regardantes aux conditions sociales et environnementales. On imagine que la pauvreté accrue pourrait les pousser aux marges et entraîne des nouveaux fronts de déforestation. Pour éviter ceci, il convient d'abord d'identifier ces petits producteurs puis de les accompagner en les dotant d'outils et en mettant en place des collectifs et enfin mettre de la transparence.

On peut noter que sur ces 4 scénarios de dérive, le premier apparaît comme très plausible au vu des revirements récents sur les normes environnementales et la requête des pays membres menés par l'Autriche. Certains signes et modalités de mise en œuvre suggèrent que le 4ème, celui de l'exclusion des petits producteurs serait aussi déjà en marche. Il faudra attendre pour voir si les 2 autres se réalisent.

En conclusion de ce travail de prospective, le dialogue et des mesures d'accompagnement apparaissent comme les solutions nécessaires pour éviter ces dérives. Pour autant, le dialogue mal conduit peut virer au bras de fer ou être l'otage de considérations qui n'ont rien à voir avec la problématique de la déforestation, la perte de biodiversité ou la pauvreté. Il faut aussi garder à l'esprit que la régulation a vocation à évoluer pour mieux atteindre son objectif- les risques de report sur le Cerrado et autres systèmes boisés hors forêt par exemple étant explicitement envisagés pour la première révision.